**39ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(1-13 novembre 2021)**

**Trinité et Tobago**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 9 novembre 2021 (matin)

Merci Madame la Présidente,

La France remercie la république de Trinité et Tobago pour la présentation de son rapport national et prend bonne note des informations qu’elle a fait parvenir.

La France encourage les autorités de Trinité-et-Tobago à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Abolir *de jure* la peine de mort, et ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques ;

2- Poursuivre les efforts déployés pour lutter contre les violences et les discriminations envers les femmes, y compris en abolissant la loi criminalisant l’interruption volontaire de grossesse ;

3- Prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les discriminations fondées sur l’orientation sexuelle et l’identité de genre ;

4- Approfondir les progrès observés en matière de protection de l’enfance à travers l’adoption rapide de sa politique nationale de l’enfance ;

5- Apporter les réformes nécessaires au système judiciaire et pénitentiaire, afin de résoudre le problème de surpopulation carcérale et d’améliorer les conditions de détention ;

6- Adopter un cadre législatif relatif aux réfugiés facilitant leur protection et intégration.

Je vous remercie pour votre attention.